

POLICE 
NATIONALE

Lutte contre les cambriolages

Les conseils de la Police Nationale



POURQUOI SE PROTÉGER ?

**80% des cambrioleurs passent par la porte d'entrée
C'est au bout de 5 minutes de vaines tentatives qu'un cambrioleur
abandonne**

**1 cambriolage sur 2 a lieu pendant les vacances
8 vols sur 10 ont lieu dans la journée**



**La Police Nationale s'engage quotidiennement sur le terrain dans la lutte
contre**

toutes les formes de cambriolages

**Cette démarche nécessite une collaboration pérenne de tous les acteurs
concernés à tous les échelons (population, élus, administrations et
collectivités territoriales)**

**Le fait de régulièrement sensibiliser la population sur le fléau est une
démarche citoyenne qui porte ses fruits**

**La prise de conscience de chacun sur le fait que les « cambriolages n'arrivent
pas qu'aux autres » incite à la prévention et la protection**



CONSEILS POUR TOUS LES JOURS :

PROTEGER VOTRE LOGEMENT
PROTEGER VOS BIENS
DETECTER LES CAMBRIOLEURS
SE MONTRER VIGILANT ET DISCRET



PROTÉGER VOTRE LOGEMENT

POLICE 
NATIONALE

- Agencer votre porte d'un système de fermeture fiable
 - Installer un système d'alarme, vidéosurveillance
- Protéger vos fenêtres et ouvertures à l'aide de volets, grilles...
 - Les baies vitrées, pour limiter les effractions peuvent être renforcées par des traverses en bois sur le sol
- Un système de détection de présence lumineux, simulateur TV
- Fermer votre porte à clef même lorsque vous êtes chez vous et à double tour lorsque vous quittez votre logement
- Changer votre serrure si vous avez perdu vos clés et n'accrochez jamais les clés de votre maison et de votre voiture sur le même porte-clefs
- N'inscrivez pas vos noms et adresse sur votre trousseau de clés
- Ne laissez pas vos clés sous le paillason ou dans la boîte aux lettres



PROTEGER VOS BIENS



**Placez vos bijoux et vos valeurs en lieux sûrs (les piles de linge sont les cachettes les plus connues)
Ne concentrez pas en un seul endroit (souvent le hall d'entrée) les portefeuilles, clés de voiture (cela facilite le vol du véhicule en plus du cambriolage), clés de maisons, etc..**

Gardez les factures des biens que vous achetez et notez les numéros de série des appareils multimédia : les factures peuvent être utiles pour justifier la valeur des biens qui vous ont été volés et les numéros permettent de pouvoir identifier les propriétaires des biens par la suite, lorsque les FSI auront interpellé ces derniers.

Prenez des photos de vos objets précieux ou de valeur ainsi que de votre mobilier



DÉTECTER LES CAMBRIOLEURS

POLICE 
NATIONALE

Soyez attentifs aux présences insistantes et étrangères à votre quartier, il se peut que des cambrioleurs effectuent des repérages

Certains cambrioleurs utilisent des signes de reconnaissance tracés au stylo, au crayon ou à la craie, déplace une poubelle

Si vous voyez de tels signes, recopiez les sur papier, prenez une photo et contacter la Police, Il ne faudra pas tarder à les effacer



SE MONTRER VIGILANT



-Votre domicile doit paraître habité !

-Restez discret (les enfants sont souvent bavards) sur certains détails privés

-Ne laissez pas dans votre jardin une échelle, des outils etc...

-Mémorisez ou garder sur vous le numéro d'immatriculation de votre voiture

un home jacking est un vol de véhicule commis après avoir subtilisé les clés de celui-ci à l'intérieur même de l'habitation. Ce vol est commis en présence des habitants avec ou sans effraction



CONSEILS EN CAS D'ABSENCE DURABLE



- **Avisez vos voisins ou le gardien de la résidence**
- **Laissez un double des clés chez une personne de confiance**
 - **Votre domicile doit paraître habité**
- **Signalez votre absence à la Police Nationale dans le cadre des opérations « tranquillité vacances », une patrouille de surveillance sera programmée**
- **Faites suivre votre courrier ou faites le prendre par une personne de confiance**
- **Ne laissez pas de message sur votre répondeur qui indiquerait la durée de votre absence ou transférez vos appels si vous le pouvez**



COMMENT RÉAGIR SI VOUS AVEZ ÉTÉ VICTIME

POLICE 
NATIONALE

- Ne touchez à rien, essayer de conserver les traces et les indices, composer le 17
- Déposez plainte auprès de la Police Nationale
- Communiquer les références et/ou photographies des objets dérobés
- Faites une déclaration de vol à votre assurance dans les 2 jours
- En cas de vol de chèques ou de cartes bancaires, faites le plus rapidement possible opposition auprès de votre banque
- Préservez les traces et les indices, ne rajoutez pas de traces sur les lieux de l'infraction, (gobelets, cigarettes, pas, empreintes...), ne manipulez pas les objets que les cambrioleurs peuvent avoir abandonnés ou touchés



POLICE
NATIONALE



FIN